



décembre 2010 - n° 6

ÉDITORIAL



Madame,
Monsieur,
Chers concitoyens,

Le PLU a largement occupé le devant de la scène municipale cette année.

Lancée par la réunion publique du 18 janvier, la confrontation d'idées a été intense tout au long de 2010. Au-delà des intérêts légitimes que tout propriétaire peut mettre en avant s'il estime que son bien est impacté par les orientations du nouveau document d'urbanisme, le débat a aussi, voire surtout, porté sur la vision de Soultz-sous-Forêts à l'horizon des vingt prochaines années.

Faut-il vraiment passer de 3.000 à 4.000 habitants en vingt ans ? Comment allons-nous éviter l'asphyxie automobile du centre ville ? Restera-t-il un minimum d'espaces verts ? Ces questions ont été constamment présentes et les solutions ont été apportées dans la concertation et la négociation. Jusqu'à faire dans la dentelle dans certains cas !

Mais les orientations de fond sont restées claires. Soultz-sous-Forêts a toujours joué un rôle important au centre de l'Outre-Forêt. Au moment où la réforme des collectivités territoriales risque de remettre profondément en cause la hiérarchie existante, notre ville doit continuer à s'affirmer comme un centre de services à la population, un point d'ancrage des transports en communs, un pôle important de développement économique et une entité majeure d'animation du territoire. Ces orientations ont reçu le soutien de nos partenaires publics. A nous de savoir les mettre en œuvre et de nous en donner les moyens. Ainsi le renforcement du poids de la taxe d'habitation pour pallier la disparition de la taxe professionnelle nous conduit

tout naturellement à favoriser l'augmentation de la population si nous voulons maintenir notre niveau d'équipement.

Les grands projets de 2011, le pôle des services, le pôle scolaire et de la petite enfance, l'aménagement des abords de la gare, mais aussi les projets privés concernant la maison de retraite, la Fondation du Sonnenhof et le futur hôtel, s'inscrivent pleinement dans cet objectif. Le complexe sportif, programmé dans la suite du mandat, complètera cette indispensable infrastructure.

En attendant d'aborder cette nouvelle année, particulièrement dense, c'est la quatrième édition du festival des Tradi'sons de Noël qui est devant notre porte en ce mois de décembre. Cette année, nous allons nous replonger dans l'ambiance de 1910, il y a un siècle. De multiples animations entoureront l'élément central du festival, la pièce de théâtre « Le Bredel d'Or », spécialement écrite pour l'occasion !

Je vous souhaite, à toutes et à tous, au nom de l'ensemble du conseil municipal et des membres du personnel, un bon festival des Tradi'sons, de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2011.

Et je vous donne rendez-vous le 7 janvier à La Saline pour la présentation des Vœux de la Municipalité.

Pierre MAMMOSSER
Maire de Soultz-sous-Forêts



LES TITRES

Pages 2 - 3

POLITIQUE MUNICIPALE

Bilan d'étape : Les réunions de quartier, le PLU

PLANIFICATION

Le stationnement en centre-ville et l'accès aux écoles

Pages 4 - 5

Le stationnement en centre-ville et l'accès aux écoles (suite)

Page 6 - 7

PROJETS

Réaménagement des abords de la gare

Pôle scolaire et de la petite enfance

Le Sonnenhof à Soultz-sous-Forêts

Les autres projets en cours

Page 8 - 9

Les autres projets en cours (suite)

RÉALISATIONS

Voiries

Rehabilitation du gymnase municipal et des abords du terrain de football

Les chemins...

Eglise catholique

Radars

Page 11

ÉVÈNEMENTS

Diplôme d'honneur pour les anciens combattants

11 novembre

Ouverture de la synagogue

Inauguration de la nouvelle gendarmerie

Premier anniversaire du marché

Téléthon de l'association ligne de vie

Concours d'illuminations de Noël 2010

Pages 12 - 13

Paroisse catholique

Palmarès du concours 2010 du fleurissement

Pass'vacances 2010

Ouverture de la saison culturelle de La Saline

Mardi 13 juillet

Pages 14 - 15

Mardi 13 juillet, personnes méritantes

INFOS PRATIQUES ET ANNONCES

INSEE - AGAWE - CAUE - ADECA - SMICTOM

Pages 16 - 17

AGENDA

Page 18 - 19

ÉTAT CIVIL

EXPRESSION DES ÉLUS

Page 20

TRADI'SONS DE NOËL

1910 - Noël des mystères

Bilan d'étape d'une action menée dans la concertation

Ouverture des commissions municipales, concertation autour des projets avec les personnes intéressées, organisation de réunions de quartier, la densité des projets et l'intensité de l'action municipale exige une concertation à la hauteur des enjeux. Petits ou grands projets, les habitants concernés sont systématiquement sollicités. Même si la démarche n'est pas toujours facile, la rénovation de la rue Frohnacker l'a largement démontré, la municipalité considère que le dialogue et la recherche d'adhésion sont des principes incontournables. Les récentes réunions de quartier ont ainsi permis de débattre franchement et ouvertement des projets et du bilan d'étape de la politique municipale. Et l'énergie investie dans le dialogue autour du PLU a vocation à créer le consensus le plus large possible et à dégager une vision partagée du développement de notre localité sur les vingt prochaines années.

LES RÉUNIONS DE QUARTIER, UNE OPPORTUNITÉ POUR FAIRE UN POINT SUR LA POLITIQUE MUNICIPALE APRÈS 30 MOIS DE MANDAT

Les trois réunions de quartier de Soultz-sous-Forêts ont réuni plus de 200 personnes et la réunion de Hohwiller près d'une trentaine. Il est évident que ces réunions répondent à une véritable attente de nos concitoyens. Les échanges nombreux, parfois passionnés, ont montré la volonté des participants de s'approprier les projets et d'en débattre en toute transparence.

L'économie, l'emploi et le développement des services à la population ont été au centre des études et des réflexions depuis 2008. L'année 2011 sera celle des concrétisations : la réalisation du pôle des services va démarrer en janvier ; le chantier de la restructuration du bloc scolaire avec intégration du périscolaire et du relais d'assistantes maternelles, en collaboration avec la communauté de communes, devrait débuter avant la fin de l'année ; la construction de l'extension de la maison de retraite, facilitée par la préemption municipale des terrains adjacents, va probablement démarrer au milieu de l'année ; l'établissement du Sonnenhof, fortement soutenu par la commune, devrait sortir de terre à partir de l'automne ; la première phase de la construction de l'hôtel restaurant, sur un terrain également préempté par la commune, est attendue pour le deuxième semestre ; et l'aménagement des abords et du parking de la gare, qui consacrera la gare de Soultz-sous-Forêts comme pôle SNCF majeur au centre de l'Outre-Forêt, trouvera également sa place dans cette année particulièrement dense.

Parallèlement, la zone d'activité intercommunale se remplit à un très bon rythme, malgré la crise, et l'acquisition, par la commune, de terrains en centre ville doit faciliter, dans un deuxième temps, la réalisation d'un projet immobilier de commerces, de bureaux, voire d'habitations, capable de donner un nouveau souffle au commerce local !

Le stationnement, la circulation et la sécurité routière sont également des préoccupations permanentes de la municipalité. La réalisation d'un diagnostic sur le stationnement en centre ville, la création systématique de parkings dès que c'est possible (extension de la maison de retraite, abords du terrain de football, Sonnenhof, locations complémentaires rue Frohnacker, ...), la réfection des rues du Frohnacker et de Hoffen (à Hohwiller), la sécurisation par radars et la multiplication des aménagements, en sont des traductions concrètes. Mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, notamment pour les voies à circulations douces.

Les équipements sportifs ont aussi fait l'objet d'investissements importants : remise à niveau du gymnase municipal, rénovation du terrain de football annexe avec aménagement des abords, nouvelle surface pour les terrains de tennis. Toutefois le complexe sportif, projet phare de ce domaine, en est encore à ses débuts.

Le développement durable n'est évidemment pas absent de cette première phase

du mandat. Un diagnostic énergétique des bâtiments communaux a été réalisé. L'essentiel des recommandations s'inscrit dans les grands projets immobiliers déjà programmés.

Quant à la géothermie, son utilisation est prévue dans le cadre de « l'externalisation » du comptoir agricole et un éventuel projet de création de serres agricoles. Des zones de projet à proximité des puits de géothermie sont réservées à cet effet dans le PLU.

Une nouvelle impulsion a, par ailleurs, été donnée à la **politique d'animation de la**

commune avec la professionnalisation de la gestion de La Saline, la très nette relance de l'école de musique avec, à sa tête, un nouveau directeur qui a également pour mission de reconstruire l'harmonie municipale, et la revalorisation des aides au tissu associatif.

Enfin, **le patrimoine** n'est pas absent de l'action municipale. Les extérieurs de la synagogue, de l'église de Hohwiller, et de l'église catholique de Soultz-sous-Forêts ont été rénovés. L'intérieur de l'église de Hohwiller est programmé pour 2011 et la rénovation de l'orgue de l'église protestante s'étalera sur 2011/2012.

Invitation à des Réunions de Quartier
La municipalité de Soultz-sous-Forêts/Hohwiller vous invite à des réunions, quartier par quartier, pour échanger sur les projets communaux et le PLU.

Soultz-sous-Forêts (voir plan au verso)

- 1 - Quartier Nord/Est
Mardi 19 octobre au Club House du Football à 20h
- 2 - Quartier Sud (après la voie ferrée)
Jeudi 21 octobre à la Saline à 20h
- 3 - Quartier Centre ville et Ouest
Vendredi 22 octobre à la Saline à 20h

Hohwiller

- 4 - Village de Hohwiller
Lundi 25 octobre à la Mairie de Hohwiller à 20h

Ordre du jour

- 1 - Point d'avancement des projets communaux après 30 mois
- 2 - Circulations et stationnements propres à chaque quartier
- 3 - Zonage PLU pour le quartier

La soirée se terminera autour du verre de l'amitié.
Le Maire

LE PLU, OBJET D'UN GRAND DÉBAT



Les lois sur le Grenelle de l'environnement ont fait l'objet d'un large consensus, au sein de la population et au sein des assemblées parlementaires. Mais quand il s'agit d'appliquer les règles sur le terrain, dans le cadre d'un PLU, les choses se compliquent. Comment limiter l'étalement urbain tout en assurant une augmentation de la population favorisée, notamment, par la présence de la gare et l'attractivité de la commune ? Comment remplir les dents creuses du tissu urbain tout en préservant jardins et espaces verts ? Comment faire évoluer les pratiques de déplacement vers les modes doux afin d'éviter l'engorgement automobile du centre ville ?

La municipalité a fait le choix de valoriser les atouts de notre commune. L'objectif d'augmentation de la population, de 3.000 à 4.000 habitants sur 20 ans, est raisonnable et comparable à ce qui s'est passé de 1990 à 2010. Conjugué au développement de l'emploi sous toutes ses formes, il permet d'entrer dans un cercle vertueux de maintien et de renforcement des services à la population. Au total cette politique consolide l'attractivité de la ville, sa vitalité et son poids dans l'architecture urbaine de l'Alsace du Nord. Le PLU traduit cette ambition. Pour pouvoir la partager avec l'ensemble de la population, pour trouver les meilleures solutions permettant de la mettre en œuvre tout en préservant le cadre de vie de chacun, la municipalité a fait le choix du dialogue, de la concertation approfondie et de la négociation.

Tout l'éventail des outils disponibles a été utilisé pour créer du nouvel habitat tout en respectant au mieux les propriétés existantes : zones de jardin UJ pour préserver les fonds de parcelles, orientations d'aménagement permettant de préciser en amont les principes d'urbanisation de chaque lotissement, écran végétal pour créer des transitions paysagères entre ancienne et nouvelles urbanisations, emplacements réservés pour développer les voies de circulation des vélos et des piétons.

Le dialogue, la concertation et la négociation ont été présents, tout au long de la démarche : publication d'articles et de cartes dans les Soultz Actualités de juillet 2009, décembre 2009, juillet 2010, deux réunions publiques spécifiques au PLU les 18 janvier et 13 septembre 2010, trois réunions publiques de quartier à Soultz et une réunion publique à Hohwiller, sur invitations distribuées dans chaque boîte aux lettres, une quarantaine d'entretiens individuels.

Le mois de décembre est maintenant consacré à l'arrêt du PLU : d'abord en conseil municipal, puis en conseil communautaire. Une publication spécifique entièrement consacrée au PLU ainsi arrêté sera ensuite distribuée à tous les habitants. Suivra l'enquête publique, la prise en compte éventuelle de certains éléments remontés par cette enquête, et l'adoption définitive vers le milieu de 2011.

Le stationnement en centre ville et l'accès aux écoles

Le problème du stationnement en centre ville est une question récurrente. La récente étude sur le commerce et l'artisanat menée par la communauté de communes du Soultzerland l'a encore une fois démontré. La perspective d'une augmentation de la population de 3.000 à 4.000 habitants, sur 15 à 20 ans, rend la question d'autant plus pertinente. La municipalité a donc demandé à un consultant de faire un diagnostic de la situation, en y incluant le difficile sujet de la desserte des écoles. Les constats faits sur le terrain nous ont amenés à engager un certain nombre de pistes de solutions.



Axes et parking enquêtés : Afin de cerner au mieux la problématique du stationnement dans le centre-ville de la commune, le secteur d'études s'inscrit dans un périmètre délimité.

Le diagnostic présente un état des lieux du stationnement en centre ville sur la base d'une enquête de type « relevé de plaques » réalisée au cours de la journée du mardi 23 février 2010. Il donne également une

vision de la desserte des écoles maternelle et primaire, sur la base d'une enquête réalisée à l'aide de questionnaires adressés aux parents de tous les élèves, avec un taux de retour de près de 90% !

136 PLACES PUBLIQUES DE STATIONNEMENT EN VOIRIE

Le stationnement en voirie se trouve essentiellement le long des deux axes principaux traversant le centre de la commune :
- la rue du Docteur Deutsch (sur le tronçon compris entre le carrefour à feux et la voie ferrée) qui totalise 29 places matérialisées ;
- la rue des Barons de Fleckenstein qui compte 71 places de part et d'autre de la chaussée.

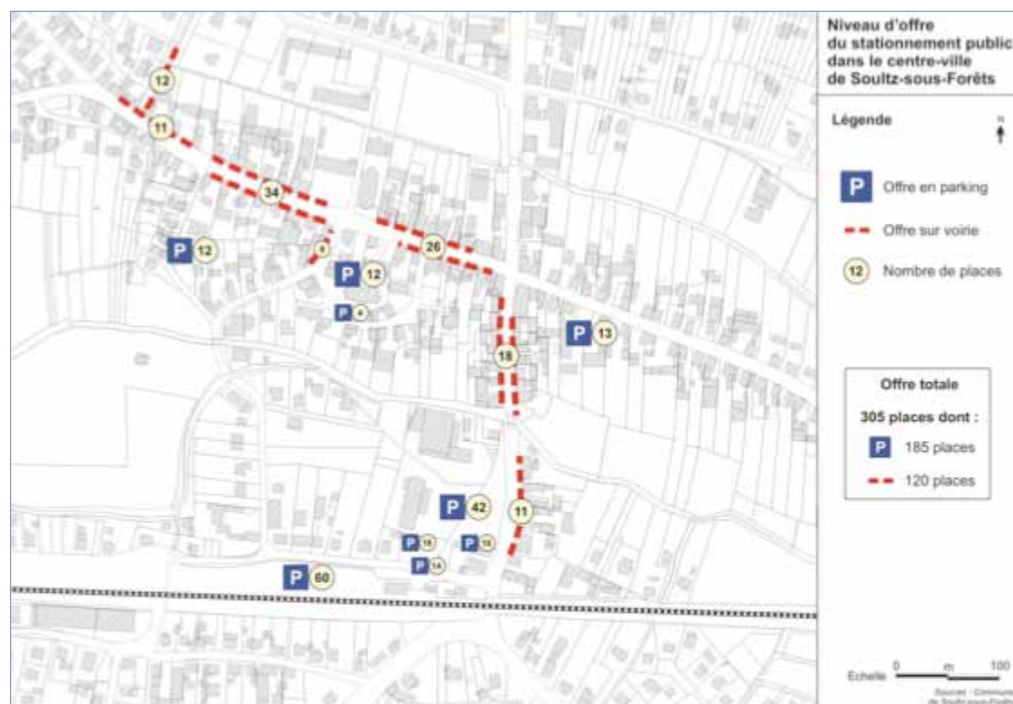
Au total, avec le Plattenweg et la rue du Château, 120 places composent l'offre de stationnement en voirie. Ce décompte n'intègre pas les 13 places qui viennent d'être créées dans la première partie de la rue Frohnacker et les 3 places publiques devant l'actuelle trésorerie. L'offre totale en emplacements délimités est donc de 136 places.

UN POTENTIEL D'OFFRE DE 226 PLACES PUBLIQUES DE STATIONNEMENT EN PARKING (HORS PARKING DU SUPERMARCHÉ)

Le décompte du diagnostic prend en compte 7 parkings : la place du Général de Gaulle (La Saline), avec 70 places (décomposée en trois sous-ensembles dans l'étude), le parking rue de la Gare, en face du bâtiment voyageur de la gare avec 14 places, le parking de la Gare, avec environ 60 places (avant extension), le parking privé de la rue Frohnacker avec 13 places, le parking de la rue des Echevins avec 4 places, le parking de la place de l'Eglise avec 12 places et le parking de la Synagogue avec 12 places.

Au total, l'offre en parkings relevée par le diagnostic compte 185 places. Le parking de la rue Frohnacker vient d'être agrandi.

Aux 13 places privées se sont rajoutées 10 nouvelles places, qui seront publiques, la mairie indemnisant le propriétaire grâce à un système de location. En prenant, en plus, en compte l'extension du parking de la



gare de 60 à 104 places, le potentiel total de places publiques de stationnement en parkings s'élève à 226. Ce décompte n'intègre donc pas le parking

du MATCH, qui est privé tout en étant en partie sur domaine public, et qui joue également un rôle important dans le stationnement de centre ville.

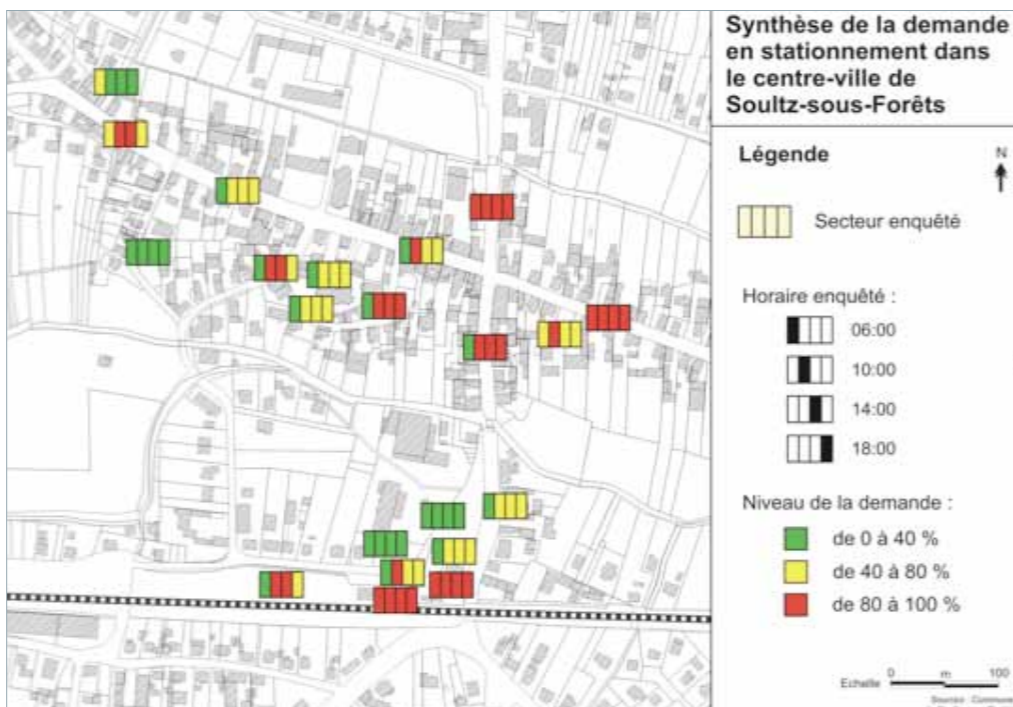
Les caractéristiques de l'ensemble de cette offre de stationnement public sont représentées sur la figure ci-dessus.

ETAT DES LIEUX DE LA DEMANDE

Le diagnostic fait apparaître des secteurs où la demande est supérieure à l'offre. Il s'agit de secteurs dans lesquels le stationnement n'est pas organisé et où une demande justifiée peut exister. Par conséquent, elle se traduit immédiatement par du stationnement sauvage. Il s'agit par exemple de la rue Frohnacker, de la rue du Docteur Deutsch dans sa section nord, de la rue de la Gare, au début de celle-ci ou devant le bâtiment voyageurs de la gare.

La demande est relativement forte dans les secteurs suivants : autour du carrefour des rues du Docteur Deutsch et des Barons de Fleckenstein, où la demande concerne principalement l'accès aux commerces et services ;

- autour de la gare où la demande est exercée par les personnes qui prennent le train pour se rendre au travail. Les véhicules stationnant pour une longue durée laissent peu de places pour les autres besoins ; - rue du Château, où la demande est nettement supérieure aux places offertes, engendrant du stationnement sauvage, voire



du stationnement en double file au niveau de la Poste. La figure ci-dessus synthétise le niveau de la demande dans le centre-ville de Soultz-Sous-Forêts et ce, sur l'ensemble de la journée. Il faut également noter un faible taux de rotation des véhicules stationnant dans les parkings qui indique que les usagers de

ces équipements font ce choix principalement dans le cas d'un stationnement de moyenne ou longue durée, voire dans le cas de résidents.

A contrario, le stationnement organisé sur voirie est préféré pour des stationnements de courte durée puisque le taux de rotation atteint jusqu'à 9,2

véhicules par place offerte. Cela se constate surtout à proximité des commerces et services. En effet, le taux de rotation du stationnement sur voirie décroît à mesure que l'on s'éloigne du carrefour routier au centre de la commune. C'est notamment le cas le long de la rue des Barons de Fleckenstein.

LES SOLUTIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Ces solutions sont à mettre en œuvre, secteur par secteur.

Concernant la rue Frohnacker, la nouvelle offre de 13 places en voirie à proximité des commerces, conjuguée à une dizaine de places publiques en parking, doit permettre de répondre de manière organisée à la demande. Ceci d'autant plus que la deuxième partie de la rue offre encore de nombreuses places supplémentaires.

Concernant la gare, le nouveau parking de 104 places, en plus des 18 places de La Saline du côté de la gare, doit faire face aux besoins des voyageurs. Le parking de

14 places en face de la gare sera donc réservé aux clients des restaurants du secteur et du guichet de la gare. Pour ce faire il sera mis en zone bleue. Par ailleurs plus aucun stationnement sauvage ne sera toléré devant la gare et sur la piste cyclable, d'autant plus qu'un dépôt minute de 4 places sera également disponible le long de la gare.

Concernant la deuxième partie de la rue du Docteur Deutsch (du carrefour vers Wissembourg) le stationnement pourra trouver une solution dans une partie (publique) du parking qui sera construit à l'occasion de l'extension de la maison de retraite.

Concernant la partie commerçante de la rue du Docteur Deutsch (entre le carrefour et la voie ferrée) et de la rue des Barons de Fleckenstein, l'étude a montré que le stationnement longue durée est relativement limité, sauf à la hauteur du carrefour vers la synagogue. L'objectif est évidemment de faire utiliser systématiquement les parkings de La Saline, de l'église protestante et de la synagogue pour ce type de stationnement. Si la situation devait se dégrader sur ce point, il faudra certainement recourir à la zone bleue dans ces secteurs. Evidem-

ment son efficacité ne sera pas totale en l'absence de policier municipal. Mais un PV délivré ici où là par les gendarmes rappellera la règle à respecter...

Reste l'encombrement de la rue du Château, certainement lié au double effet de l'accès aux écoles et à La Poste. Sur ce point une réponse à 3 niveaux est à envisager : marquer éventuellement quelques places supplémentaires dans la rue du Château, créer un parking centre ville sur une partie limitée du parc de la maison de la musique et des associations, et favoriser l'accès en vélo et à pieds aux écoles.

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCÈS AUX ÉCOLES

Le constat

Le tableau ci-après montre que plus de la moitié des élèves viennent en voiture, ce qui génère un flux automobile très important sur une courte période.

74 %, qui viennent directement de leur domicile pour chercher les enfants.

La capacité du stationnement en centre ville peut difficilement absorber ces flux de voitures, notamment aux

voitures tous les jours au moment de l'enquête, jusqu'à 28 % (45 élèves) peuvent recourir à des modes doux, marche ou vélo, quand la météo le permet.

	Matin Entrée	Midi		Soir Sortie
		Sortie	Entrée	
En voiture	158	105	105	111
<i>dont véhicules</i>	118	80	80	86
A vélo	12	12	12	12
A pied	92	128	128	130
En car	27	45	45	37
Total	289	290	290	290

Sur les 118 automobilistes qui conduisent des enfants à l'école le matin (ils sont moins nombreux à midi et le soir), 40 % justifient le choix de l'automobile pour des raisons de « rapidité », 30 % pour son aspect « pratique » et 15 % pour son côté « sécurisant ».

Le matin 52 % des conducteurs, plus de la moitié, retournent à leur domicile après avoir déposé les enfants à l'école. Ils utilisent donc leur voiture dans le seul but de conduire les enfants à l'école. Le soir, sur les 86 véhicules se présentant auprès des écoles, ce sont les trois-quarts des conducteurs,

sorties de midi et du soir. C'est donc la rue Muntz (à l'arrière de l'école) qui sert « de soupape » avec, quatre fois par jour, 30 à 40 véhicules qui s'engagent dans la rue Muntz (et qui en ressortent) pour desservir l'école, soit deux fois plus que le nombre de véhicules constaté dans le cadre d'un fonctionnement « normal ». Et ceci au détriment de la sécurité.

Enfin il faut noter que les conditions météorologiques sont à l'origine de changements perceptibles dans les pratiques de déplacement. Ainsi, parmi les 158 élèves conduits en

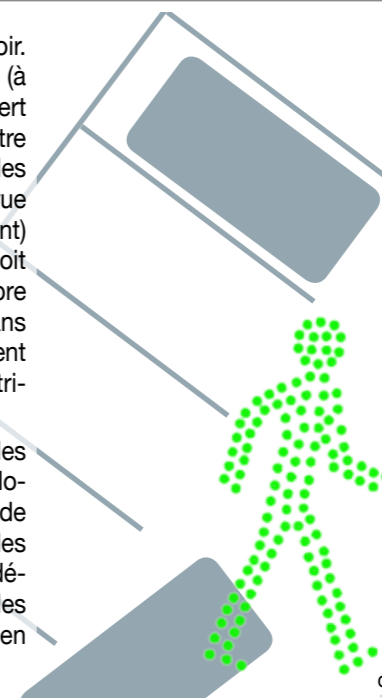
Les solutions à mettre en œuvre

Comment résoudre le problème de l'accès aux écoles, alors que le PLU prévoit une augmentation de la population de 3.000 à 4.000 habitants sur 15 à 20 ans ce qui générera forcément une nouvelle augmentation des flux ? Trois axes de solution sont à mener en parallèle.

D'une part augmenter la capacité de stationnement au centre ville notamment au niveau du parc de la maison de la musique et des associations, comme déjà évoqué ci-dessus, mais aussi derrière la médiathèque avec accès piétonnier au bloc scolaire pour arrêter la desserte par la rue Muntz.

D'autre part prendre en compte l'aspiration à la praticité et à la sécurité mis en avant par les parents en créant un véritable réseau de circulations douces convergeant vers les écoles, comme cela est prévu au PLU.

Enfin en veillant à ce que les nouvelles zones à urbaniser soient le plus proche possible du centre ville, comme cela est également prévu par le PLU, pour favoriser les modes de déplacement doux.



Réaménagement des abords de la gare

L'avant projet de réaménagement des abords de la gare a été validé par le conseil municipal le 6 octobre et le plan de financement adopté le 3 novembre. Il prévoit la création d'un parking automobile longue durée de 104 places, d'un dépôt minute

de 4 places le long de la gare, d'un arrêt bus et autocars sur le parvis, d'un prolongement des accès modes doux jusqu'à la gare, d'un abri vélos fermé de 18 places (qui peut être porté à 36 places) et d'un abri vélos ouvert de 5 places.

Par ailleurs le parking de 15 places en face de la gare est conservé et placé en zone bleu. Il permettra ainsi d'accueillir les clients du guichet de la gare et des restaurants à proximité. Tout stationnement sur la piste cyclable sera alors strictement inter-

dit ! Le projet est estimé à 500.000 € H.T.. La participation du Conseil Régional sera de 261.500 € et celle de la SNCF de 26.700 €. La part communale s'élève donc à 211.800 €.



Pôle scolaire et de la petite enfance

La création du pôle scolaire et de la petite enfance est entrée dans sa phase active. Ce projet est porté conjointement par la commune pour la partie scolaire et la communauté de communes pour le périscolaire et le RAM (relais assistants maternels). L'enveloppe financière prévisionnelle du projet

est de 1.730.000 € H.T. dont 645.000 € sont pris en charge par la communauté de communes. Des dispositions vont être prises pour organiser une véritable copropriété entre les deux collectivités. Le jury du concours d'architecte, réuni le 23 septembre, a retenu le projet proposé par le groupement solidaire dont l'ar-

chitecte Josiane TRIBLE est le premier contractant. Ce choix a été validé par le conseil municipal et le conseil communautaire. Les bâtiments actuels, écoles maternelle et élémentaire, vont être restructurés et dotés de préaux adaptés. Un nouveau bâtiment, objet de la copropriété, complètera le complexe. Le rez-de-chaussée abritera

la bibliothèque commune aux deux écoles, le périscolaire et les locaux du RAM. Le premier étage comportera quatre salles de classe, une salle de réunion et un espace consacré aux arts. L'avant projet sommaire devra être bouclé avant fin janvier pour pouvoir déposer un dossier de demande de subventions auprès de l'Etat.



Le Sonnenhof à Soultz-sous-Forêts

On avait fini par ne plus y croire ! Mais par une lettre datée du 6 septembre 2010 l'Agence Régionale de Santé Alsace a notifié à la Fondation protestante du Sonnenhof de Bischwiller son accord pour le projet de création d'une maison d'accueil spécialisée (MAS) de 53 places à Soultz-sous-Forêts.

Cette autorisation de création est assujettie à un engagement de la Fondation d'ouverture effective de la maison d'accueil spécialisée (MAS) au premier trimestre 2013.

Et du coup, le temps presse. Dès le 6 octobre le conseil municipal a donc donné son accord pour les échanges de

terrains nécessaires à une bonne implantation de cet établissement :

- surface à céder par la commune : 1 497 m²
- surface à rétrocéder par le Sonnenhof : 1 314 m², plus le terrain non constructible d'une surface de 5 870 m², ainsi qu'une bande

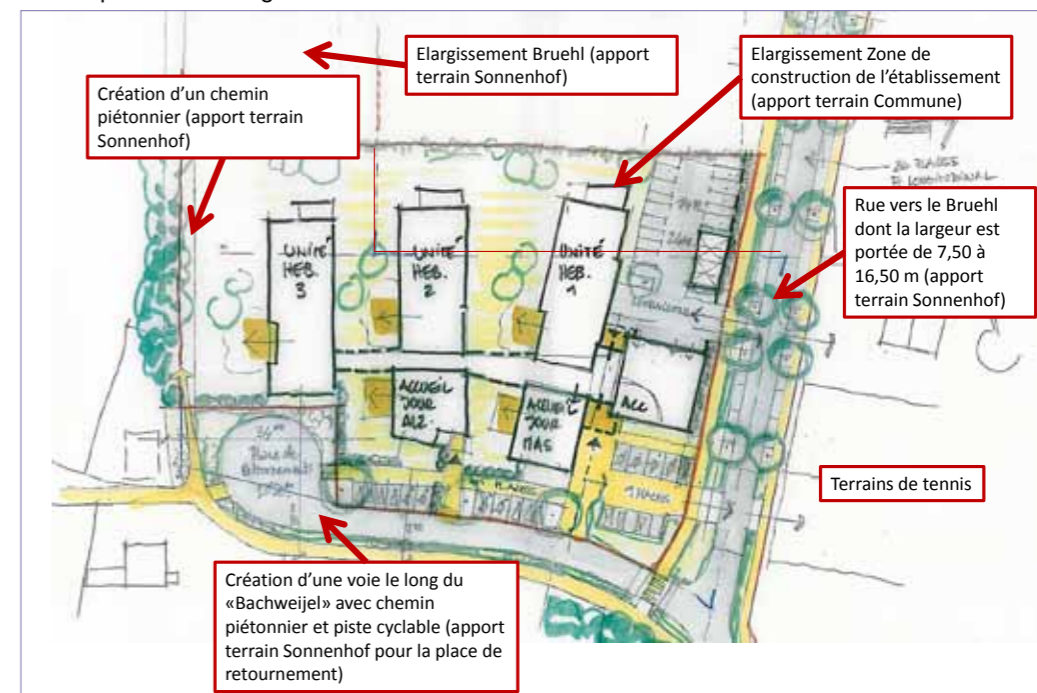
de 0,50 mètres de large permettant d'élargir la voie nouvelle.

Le conseil municipal a également retenu le principe d'une participation, par le Sonnenhof, à l'aménagement de la voie nouvelle le long du « Bachweijel » dont le montant reste à définir.

A noter que, selon la nouvelle évaluation du risque d'inondation, le terrain concerné présente un léger risque en cas de crue centennale.

Il faudra donc obtenir l'aval de l'Etat pour cette construction dans le cadre du PLU.

A noter aussi que e chapiteau va, par la suite, être installé sur l'arrière du terrain de pétanque.



Les autres projets en cours

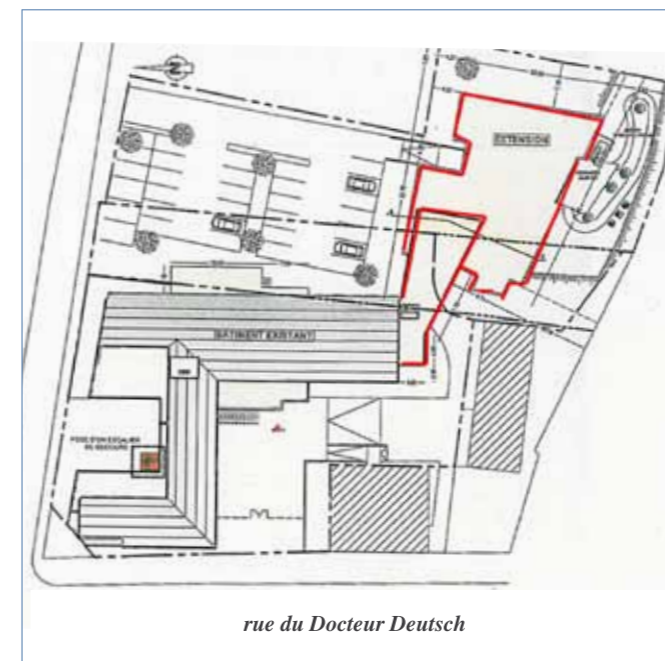
EXTENSION DE LA MAISON DE RETRAITE

Il s'agit d'un projet privé mené par AXENTIA, le bailleur social de la Fonda-

tion Caisse d'Épargne. Le permis est déposé. Les travaux devraient commencer

au deuxième semestre. Auparavant il faudra élaborer le bail emphytéotique

de mise à disposition des terrains, qui sont la propriété de la commune.



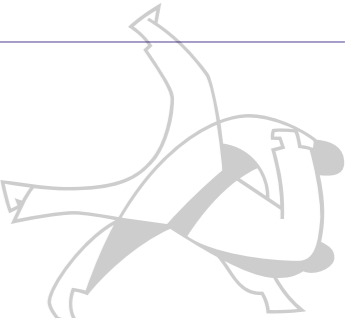
RÉNOVATION DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE HOHWILLER

Le montant total de l'attribution des travaux est de 111.919 € H.T. hors honoraires. Le plan de financement prévoit une part de 39% pour la commune de Soultz-sous-Forêts, une subvention du

Conseil Général de 16% et une participation de la commune de Hermerswiller de 15% (par l'intermédiaire de la paroisse protestante), le reste étant directement pris en charge par les paroisses concernées.

LE COMPLEXE SPORTIF

La préétude a été confiée au CAUE. Un questionnaire a été diffusé auprès des associations pour connaître plus précisément leurs besoins. Il s'agit maintenant d'élaborer une première approche du cahier des charges.



PÔLE DE SERVICES DE L'HÔTEL DE VILLE



Le permis de construire a été délivré le 11 octobre. Les services de la mairie vont déménager dans l'annexe de la mairie en décembre 2010. Les travaux vont commencer en janvier 2011 pour une fin prévisionnelle des travaux avant la fin 2011.

RESTAURATION DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE

L'avis de mise en concurrence a été publié. La date de fin de remise des offres est fixée au 15 décembre. Rappelons que les travaux de restauration avec la Fondation du Patrimoine est en cours de diffusion.

RESTAURATION DE L'ORGUE SYMPHONIQUE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

PRÉSERVONS AUJOURD'HUI L'AVENIR

Les travaux devraient commencer au premier trimestre et ne pourront dépasser une durée de 18 mois. Une fois restauré, l'orgue de Soultz-sous-Forêts comptera parmi les instruments les plus remarquables du début du XX^e siècle conservés en Alsace et sera l'un des rares témoins de l'orgue symphonique dans l'Outre-Forêt.

Il pourra prendre, en complémentarité avec le projet de l'orgue de l'église St-Jean à Wissembourg, toute sa place dans les programmes culturels et festivals d'orgues à venir.

Apportez votre soutien à la restauration de ce patrimoine culturel et culturel et profitez d'une déduction d'impôt.

Voiries

RUE DU FROHNACKER

Au moment où ces lignes sont rédigées l'enrobé de la rue du Frohnacker vient d'être posé. Un long chantier qui a débuté au printemps pour l'assainissement, puis fin juin/début juillet pour la voirie. Il a connu quelques soubresauts et il enregistre finalement un retard sensible qui peut encore être prolongé par les caprices de la météo. Le montant des travaux est de 480.425 € H.T. hors assainissement et France Télécom.



RUE DE HOFFEN

Les travaux de la Rue de Hoffen à Hohwiller ont débutés la deuxième quinzaine du mois de septembre. Rénovation de la voirie avec création de trottoirs et de plusieurs places de stationnement, éclairage public et mise en souterrain téléphonique, l'ensemble de ces aménagements est en train de se terminer à la satisfaction de tout le monde. Le montant des travaux est de 106.480 € H.T. hors France Télécom.



COULÉES DE BOUES

La prévention des coulées de boues a fait l'objet d'une nouvelle réunion le 15 septembre dernier. Elle a réuni la chambre d'agriculture, les agriculteurs exploitant les parcelles situées dans les versants affectés par les coulées de boues - Schindelbach, Hubweg, Roesselbach - et la municipalité. Le comportement des dispositifs existants lors des dernières pluies importantes, notamment à cultiver dans les différentes parcelles pour l'année à venir. L'expérimentation de nouvelles techniques culturales a également été évoquée. Enfin il a été question d'intégrer le Rebberg dans la démarche ! A noter que le dispositif mis en place dans le Schindelbach a valeur d'exemple pour l'ensemble du département.



Rehabilitation du gymnase municipal et des abords du terrain de football

LE GYMNASE MUNICIPAL

Après le chauffage et de mise aux normes électriques, les travaux de renforcement de l'efficacité énergétique du bâtiment se sont poursuivis.

La démolition et le désamiantage de l'ancien club house ont été rattachés à ce poste. Les dépenses globales pour ce chantier comprenant les travaux de l'hiver dernier (chauffage- eau chaude solaire-électricité) et ceux de cet automne s'élèvent à 145 078 € H.T..

LES ABORDS DU TERRAIN DE FOOTBALL

Après la réfection de la pelouse, c'est au tour des abords du terrain de football d'être aménagés. Les travaux devraient être terminés pour cette fin d'année 2010.



Conseil Général et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Rappel synthétique des travaux entrepris ou en cours de finition :

- Mise en place d'un parking de près de 36 places le long de la rue des vignes et devant le gymnase.
- Fermeture de l'ensemble de l'enceinte sportive par une clôture de type grillage rigide.
- Abattage/Elagage des arbres dangereux le long du terrain de football.

- Mise en place d'une nouvelle main-courante en conformité avec les normes de sécurité.
- Fourniture et pose en tranchée d'une conduite d'eau.
- Remplacement des filets de protection et des deux buts.
- Mise en place de gaines électriques enterrées pour anticiper la réfection ultérieure de l'éclairage.

L'ensemble de ces travaux permettra de remettre cette structure sportive à un niveau de qualité satisfaisant pour la pratique de ce sport et surtout de la rendre conforme aux normes de sécurité réglementaires.

Le coût de l'ensemble des travaux d'aménagements des abords du terrain de football s'élève à 150 395 € H.T..

Les chemins...

...DU BRUEHL

Le circuit emprunté par les joggers, promeneurs, mères de famille et poussettes s'était rétréci, affaissé, les couches supérieures (gravillons ou écorces)

avaient pratiquement disparu. Les travaux, largement débattus en commission, ont été confiés à l'entreprise Herrmann pour un montant de 27.413 € H.T..



...DU SEL (nouvelle gendarmerie)

Une première opération « mode doux » a été réalisée pour relier l'arrière de la gendarmerie au chemin du sel. Une soixantaine de mètres ont été ainsi stabilisés pour le passage piétonnier

et cycliste dans le respect des normes d'accessibilité handicap. La réalisation a été confiée à l'entreprise Heiby, pour un total de 6 697 € H.T..

Radars

Au retour des congés d'été, vous avez constaté la mise en place de 3 radars « pédagogiques ». Ces radars ne se contentent pas de vous indiquer la vitesse à laquelle vous roulez et de vous alerter en cas

de dépassement de la vitesse autorisée mais enregistrent également ces données à des fins d'analyses. Ces outils permettront à la commune d'étudier les infractions commises et d'adapter, au fur et à mesure, les aménagements nécessaires (ralentisseurs, écluses, gendarmes couchés etc.) à un meilleur comportement des conducteurs.

Dans un premier temps, ils ont été placés aux entrées nord, sud et ouest (entrée par Schoenenbourg,

Eglise catholique

L'église Saint-Pierre et Paul de Soultz-sous-Forêts a fait peau neuve. Toiture, clocher, façade, de la pointe de son paratonnerre jusqu'à la dernière pierre du soubassement, en passant par le nettoyage des cloches jusqu'aux grilles des vitraux, tout a été visité, contrôlé, réparé, rénové.

Même si le dernier clou et l'ultime vis ont été plantés courant août, le maître d'œuvre et l'ensemble des artisans ont su tenir les délais imposés par la collectivité, le tout dans le respect de leur savoir-faire respectif. Ils ont ainsi offert à la communauté, une fête du centenaire digne de ce nom.

Coût de la rénovation 355 476 € H.T. subventionnée à hauteur de 32 000 € par le Conseil Général.

Une participation de la Communauté de Communes du Soultzerland est également attendue pour le ravalement de la façade.



Surbourg et Lobsann) et à plus de vingt mètres du panneau d'entrée de ville. Le conducteur est alors conscient de circuler dans une localité. Or près de 2 véhicules sur 3 dépassent toujours la vitesse de 50 km/h !

Diplôme d'honneur pour les anciens combattants de la deuxième guerre mondiale

Le secrétariat à la défense et aux anciens combattants a pris l'initiative de remettre un diplôme d'honneur aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale. Cette démarche reconnaît la souffrance et le sacrifice de tous les combattants qui ont vécu cette guerre.

Elle reconnaît aussi, dans la droite ligne du discours du Président Sarkozy du 8 mai 2010 à Colmar, le drame qui s'est joué le 25 août 1942 et qui a entraîné l'enrôlement de 130.000 malgré-nous alsaciens et mosellans dans l'armée allemande. Lors de la cérémonie officielle

de la fête nationale ce sont Georges CLAUSS, Henri HETTERICH, Joseph HOLLENDER de Hohwiller, Albert SCHEIB et Aloyse SCHOPP qui ont été honorés par les Maires de Soultz-sous-Forêts et de Hohwiller. Une deuxième séance de remise, pour ceux qui n'ont pu être présents le 13 juillet, a eu lieu le 11 novembre pour Robert FISCHER, Henri GORGUS

et André KOPP de Hohwiller, et Hermann RENCKERT. Un certain nombre de diplômés sont aussi directement remis aux récipiendaires qui ne peuvent se déplacer pour raisons de santé ou qui n'ont pu se rendre à l'une des deux cérémonies : Pia ANGST, Boze BAGARIC, Georges BECK, Alfred HEY, Alfred JUD, Charles LINCK et Paul MAMMOSSER.



11 novembre

Cérémonie de commémoration du 92^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Cette cérémonie a été l'occasion de se souvenir de deux temps forts de notre histoire : le 90^{ème} anniversaire de l'entrée sous l'Arc de Triomphe du soldat inconnu, le 11 novembre 1920, et le 70^{ème} de la manifestation des étudiants et des lycéens contre le régime de Vichy et l'occupant, le 11 novembre 1940. A Soultz-sous-Forêts la commémoration s'est déroulée en trois étapes, culte œcuménique à l'église catholique, cérémonie au monument aux morts et, à La Saline, remise de diplômes pour les combattants de la deuxième guerre mondiale qui n'ont pu être présents lors de la fête nationale, et remise d'une médaille de vétéran

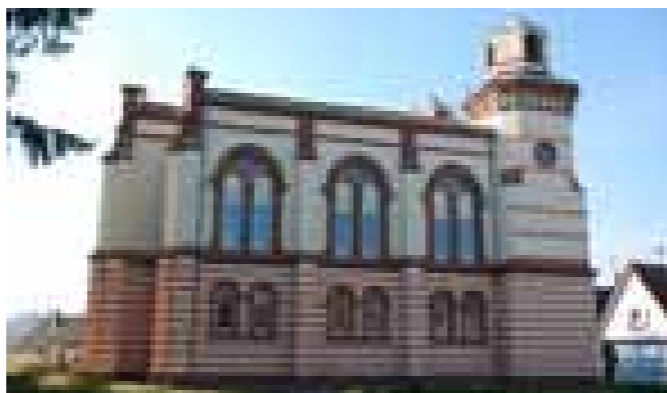
à Alphonse Meyer pour son service en 1959/1960 sur le site des essais nucléaires au Sahara. Le verre de l'amitié a clôturé cette belle matinée, en présence de la Sous-préfète et d'un nombreux public, et avec la participation des officiants du culte œcuménique, de l'harmonie de Preuschdorf, des enfants de l'école élémentaire et de leurs enseignants, du corps des sapeurs pompiers, d'une délégation de la BA901 et de la gendarmerie.



Ouverture de la synagogue

...dans le cadre des Journées Européennes de la culture juive.

De 14 à 17 heures Guy HEUMANN et son épouse ont accueilli un très nombreux public et présenté l'histoire de la Communauté Juive de Soultz-sous-Forêts de 1348 à 1972.



Ouverture de la Synagogue, le 5 septembre 2010...

Inauguration de la nouvelle gendarmerie

Le 5 novembre la nouvelle gendarmerie a été inaugurée en présence de la Sous-préfète, du capitaine Petit, commandant de la compagnie de Wissembourg, des colonels chef d'état major adjoint de la région Alsace, commandant en second de la région Alsace et commandant de groupement du Bas-Rhin, et de nombreux élus : le Député,

le Président du Conseil Général, le Président de la SIBAR, deux Vice-présidents du Conseil Général, et les Maires du canton. Avant le coupé de ruban, le capitaine Petit a fait un discours particulièrement apprécié sur l'histoire des gendarmes dans le chef-lieu de canton. Lors de la réception à La Saline, c'est le lieutenant

Formose, commandant de la brigade de Soultz-sous-Forêts, qui a passé la parole aux différents intervenants. Le maire a insisté sur le fait que la présence de la gendarmerie contribue à l'attractivité de la localité et sur la nécessité d'instaurer une étroite collaboration entre les gendarmes et l'autorité municipale pour faire face aux

problèmes de circulation, de stationnement, et des incivilités qui se multiplient. Il a également rappelé les précautions à prendre en matière de ruissellement des eaux et de maintenance du terrain prévue pour une future extension afin que la gendarmerie s'intègre de manière harmonieuse dans le quartier.



Premier anniversaire du marché hebdomadaire dans sa nouvelle configuration

Le 17 septembre cet anniversaire a été fêté dignement. Un spectacle de rue a accompagné les enfants de la sortie des écoles jusqu'au parvis de La Saline. A l'arrivée un fruit du marché leur a été offert par la municipalité. Les clients, venus nombreux, ont également été invités à partager le verre de l'amitié. Le Conseiller Général, le Maire et Paul Schiellein, représentant la chambre d'agriculture, ont tour à tour pris la parole pour souligner la bonne tenue de ce marché, la nécessité d'un soutien régulier de la municipalité au niveau de la publicité, et le besoin d'une qua-

lité constante de l'offre pour maintenir le flux de clientèle. Longue vie à cette initiative commerciale qui contribue sans conteste à une image positive de la localité !



Téléthon de l'association ligne de vie

Samedi 20 novembre l'association Ligne de Vie organisait son Téléthon sous forme d'un relais de course à pied. De nombreux membres des sections de sapeurs pompiers de l'Unité Territoriale de Soultz-sous-Forêts et beaucoup de coureurs individuels ont participé à cette manifestation. Grâce aux

«Joëlettes» de l'association, Dunes d'Espoir plusieurs enfants handicapés ont pu vivre un merveilleux moment de course. A l'arrivée ces enfants ont été distingués par une coupe.



Téléthon

Concours d'illuminations de Noël 2010

Comme d'habitude la commune organise ses concours d'illuminations de Noël : l'illumination de Noël pour les

particuliers et la décoration des vitrines pour les commerçants. Le thème de cette année est Noël à Soultz-

sous-Forêts en 1910. Cet aspect sera pleinement pris en compte dans l'appréciation de la décoration des vitrines.

Passage du jury quelques jours avant Noël. Bon courage, bonne réussite et merci d'avance.

Paroisse catholique



Départ du curé Albert Braun ...

Le curé Braun a, sans conteste, imprimé sa marque dans la vie de la communauté de paroisses de Soultz-sous-Forêts pendant ses dix années de présence. Simplicité, pragmatisme, respect de l'autre, œcuménisme, excellentes relations de travail, les mots se sont entrecroisés dans la bouche des différents

orateurs qui l'ont chaleureusement remercié pour l'action qu'il a menée dans notre territoire. Le Maire s'est évidemment joint à ce concert de louanges.

C'est le cœur gros qu'il nous quitte pour une nouvelle mission du côté de Diemeringen. Parions tout de même que les projets et les défis qu'il attendent là-bas vont rapidement avoir raison de ce petit coup de blues.

En tout cas il laissera un très bon souvenir à Soultz-sous-Forêts et dans les environs. Merci Albert !!!

...et arrivée du curé Jean-Marie REICHARDT :

La paroisse catholique et la communauté de paroisses de Soultz-sous-Forêts ont accueilli leur nouveau curé le 3 octobre. Jean-Marie REICHARDT a exercé précédemment à Dambach la Ville. Il a été « intronisé » par le curé Moog, curé doyen de Wissembourg, par les responsables de la communauté de paroisses de Soultz-sous-Forêts et de la zone pastorale de Wissembourg, par le Prési-



dent du Conseil de Fabrique de Soultz-sous-Forêts et par le Maire du chef lieu qui s'est exprimé au nom de tous les élus présents.

Palmarès du concours 2010 du fleurissement

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

- M. et Mme LINCK Gérard – 12, rue Frohnacker hors concours
- 1^{er} prix : M. et Mme SCHIMPF Eric – 51, rue de Lobsann
- 2^e prix : M. et Mme KLEIN Didier – 18a, rue de Pechelbronn
- 3^e prix : M. et Mme ROUX Bertrand – 16, rue de Pechelbronn
- 4^e prix : M. et Mme HAUSHALTER Michel – 4, chemin du Sel
- 5^e prix : M. et Mme GRIES Christian – 5, rue des Barons de Fleckenstein
- 6^e prix : Mme DANGLER Monique – 32, rue de Lobsann
- 7^e prix : Mme GRUNER Alice – 7, rue de l'Abbé Fischer
- 8^e prix : Mme WEIMER Lina – 39, rue Frohnacker
- 9^e prix : Mme SCHMITT Yvette – 24, rue de la Dîme
- 10^e prix : M. et Mme UNGERER Daniel – 3, rue Louis-Philippe Kamm



HOHWILLER

- 1^{er} prix : M. et Mme PHILIPPS Ernest – 18, rue de Reimerswiller
- 2^e prix : M. et Mme STUDY André – 2, rue Kleinfeld
- 3^e prix : M. et Mme MEINHARTH Siegfried – 2, rue des Jeunes Vignes
- 4^e prix : M. et Mme BOSSERT Freddy – 37, rue Principale
- 5^e prix : M. et Mme BOSSERT Werner – 30, rue Principale
- 6^e prix : M. et Mme BOSSERT Samuel – 37a, rue Principale
- 7^e prix : M. et Mme JAEGER Georges – 28, rue Principale
- 8^e prix : M. et Mme GORGUS Jean-Georges – 48, rue Principale
- 9^e prix : M. et Mme WURSTER Albert – 44, rue Principale
- 10^e prix : M. et Mme SCHINI Christophe – 12, rue de Reimerswiller

Pass'vacances 2010

Afin d'offrir aux jeunes de 4 à 16 ans des activités variées et multiples durant le mois d'août, la municipalité de Soultz-sous-Forêts, en collaboration avec les associations locales a lancé l'opération « Pass'Vacances ».

Après avoir acquis leur carte au prix symbolique de 2 euros, les enfants ont pu s'inscrire à toutes les d'activités souhaitées. Grâce au soutien des associations locales comme les clubs de danse, de pétanque, de cyclotourisme et de judo et l'em-

bauche par la municipalité d'un animateur contractuel, près d'une vingtaine d'activités sportives, de loisirs ou tout simplement ludiques ont été proposées durant ce mois d'août. Nombreux ont été les parents à participer à l'encadrement de l'une ou l'autre des activités.

Cette démarche a connu un franc succès auprès des jeunes puisque 99

enfants se sont inscrits pour cette première expérience. Vu le succès rencontré par ces 3

semaines d'activités, l'opération sera très certainement reconduite en 2011.



Ouverture de la saison culturelle de La Saline



Dans son mot d'accueil le Maire a souligné l'effort budgétaire très important de la municipalité en faveur de la culture. Face à cet effort l'obligation d'une large adhésion du public aux différents programmes culturels est donc de plus en plus nécessaire !

Une obligation partagée par l'Adjointe Lucienne Haas, qui en a profité pour remercier Malou, Louise, John et tous ceux qui portent La Saline, notamment les bénévoles qui s'engagent aux côtés des équipes municipales.

Malou, la Directrice, a ensuite donné un aperçu de la nouvelle saison culturelle: de la musique pour tous les goûts, spectacles d'humour et de danse, théâtre, conférences et cinéma.

Une saison prometteuse ! Après le one man show « Cul de Sac », la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié. Chacun a alors pu apprécier l'excellent buffet préparé par le restaurant « Le Nil », et les pâtisseries « Saint Honoré » et Hoeltzel.

Programme disponible à La Saline, en Mairie ou sur www.soultzsousforets.fr



Mardi 13 juillet



Les manifestations avaient commencé dès 18 heures, à La Saline, avec l'hommage aux personnes méritantes de la commune. 26 personnes, qui ont contribué à l'animation et à la renommée de notre ville, ont été fêtées.

A noter la remise du grand sceau de la ville à 17 personnes, dont Jean HUBRECHT pour 50 ans d'engagement au sein du Conseil de Fabrique, Bernard ZIPPER pour 35 ans de présidence et d'animation de l'amicale cyclotouriste et Louise JAEGER, notre jardinière et fleuriste de Hohwiller qui a été distinguée par un prix national.

C'est la foule des grands jours qui s'est rassemblée au Bruehl pour participer aux festivités de la fête nationale.

La partie officielle a, quant à elle, été mise à profit pour honorer les anciens combattants de la deuxième guerre mondiale. Seuls cinq d'entre eux ont pu participer à la cérémonie. Plusieurs membres du corps des sapeurs ont également été distingués, soit par des médailles, soit par la nomination à un grade supérieur.

Le feu d'artifice, unanimement apprécié, a été précédé d'une imposante retraite aux flambeaux. Plus de 350 lampions ont été distribués aux enfants à cette occasion.



Personnes méritantes : 13 juillet 2010

SCEAU : Grand sceau de la Ville de Soultz-sous-Forêts
FFMJS : Fédération Française Médaillés Jeunesse et Sports

ENTENTE FOOTBALL CLUB SOULTZ-SOUS-FORETS / KUTZENHAUSEN
Membre actif jeunes depuis 15 ans FFMJS :
Angèle SCHMITT

HANDBALL CLUB SOULTZ / KUTZENHAUSEN
Membre actif depuis 30 ans - Grand Sceau & FFMJS :
Pia LIENHART

Membre actif depuis 20 ans FFMJS :
Eric BECK, Michel, PRUD'HOMME, Olivier TRAPP, José HEIDEYER, Alain PINTO, Carine BECK

VÉLO CLUB NORD ALSACE

Champion d'Alsace sur piste du 200 m de l'individuelle et de l'élimination en catégorie benjamin - Grand Sceau & FFMJS :
Anaïck SCHALL
2^{ème} dans la même épreuve Diplôme d'encouragement :
Anaël SCHALL

CLUB FÉMININ

Membre actif depuis 30 ans (Présidente) - Grand Sceau & FFMJS :
Josette SCHMITT
Membre actif depuis 30 ans - Grand Sceau & FFMJS :
Ernestine HEBTING, Christiane SCHMITT, Lucie KELLER, Marie WENGERT

CLUB DES AÎNÉS

Membre actif depuis 30 ans - Grand Sceau & FFMJS :
Marguerite SCHMITT, Marie-Louise WILKE, Mathilde SCHIMPF, Mathilde HOFFBECK

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Membre actif depuis 30 ans - Grand Sceau & FFMJS :
Adjudant Chef Georges WEIMER, Caporal Chef François MEYER

CONSEIL DE FABRIQUE PAROISSE CATHOLIQUE

Membre actif depuis 50 ans (dont 25 ans de présidence)
Grand Sceau & FFMJS :
Jean HUBRECHT

AMICALE CYCLOTOURISTE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Membre fondateur et Président 35 ans - Grand Sceau & FFMJS :
Bernard ZIPPER
1^{ère} fille catégorie 13-14 ans au Critérium régional du jeune cyclo VTT FFMJS :
Marie-Paule WINLING
1^{ère} fille catégorie 15-16 ans au Critérium régional du jeune cyclo VTT :
(qualifiée pour la finale nationale) - FFMJS
Léa MAMMOSSER
1^{er} garçon catégorie 13-14 ans au Critérium régional du jeune cyclo VTT + 1^{er} sur route + 1^{er} ex-æquo au scratch sur route
(qualifié pour la finale nationale) - FFMJS :
Maxime HUEBER-MOOSBRUGGER

COMMUNE

Lauréate de concours national des jardiniers
Grand Sceau : Louise JAEGER

infos pratiques et annonces



À NOTER !

Toute la population vivant à Soultz-sous-Forêts et Hohwiller sera recensée en 2011. Les communes de moins de 10.000 habitants, comme SOULTZ-SOUS-FORETS HOHWILLER font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans.

En 2011, l'enquête de recensement se déroule dans les mêmes communes qu'en 2006, du jeudi 20 janvier 2011 au samedi 19 février 2011.

A partir du 20 janvier 2011, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur ; il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire. Il vous remettra les questionnaires de recensement : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement ainsi qu'une notice d'information. L'agent recenseur récupérera les formulaires lorsqu'ils seront remplis, mais il peut également vous aider à remplir les documents si vous le souhaitez. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à votre voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également retourner les questionnaires directement à la Mairie ou à la Direction régionale de l'INSEE. Dans tous les cas, **les questionnaires remplis devront être remis avant le 19 février 2011.**

Vos réponses sont strictement confidentielles ; seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires.

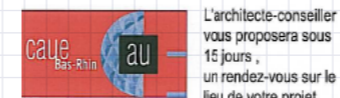
La commune et l'INSEE mènent ensemble cette opération ; la commune prépare et réalise l'enquête de recensement, l'INSEE organise et contrôle la collecte, recueille les informations, exploite les questionnaires et diffuse les résultats. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Pour plus de renseignements, la mairie est à votre disposition.



Sur le thème de Soultz-sous-Forêts, l'AGAWE communique :



CONSTRUIRE, TRANSFORMER OU AGRANDIR VOTRE LOGEMENT : BÉNÉFICIEZ D'UN CONSEIL AVANT DE VOUS ENGAGER :



Association pour le dépistage du cancer colorectal en Alsace.

Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage.

Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1.162 personnes et 474 en meurent. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente.

Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.



SMICTOM : contrôle par les ambassadeurs du tri

Le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin va prochainement mobiliser son équipe d'ambassadeurs du tri pour effectuer des contrôles ponctuels des contenus des bacs bleus. Cette opération n'est pas destinée à pénaliser les usagers

L'AGAWE (Atelier de Généalogie de l'Arrondissement de Wissembourg et Environs) organise sa 7^{ème} exposition de généalogie, à La Saline de Soultz-sous-Forêts :

Le samedi 04 juin 2011 de 10h à 20h et le dimanche 05 juin 2011 de 9h à 19 h

Vous souhaitez apporter votre contribution à cette exposition, avec d'anciennes photos de Soultz, votre arbre généalogique, des documents anciens, des cartes postales... ? C'est très simple, venez à la réunion mensuelle de l'AGAWE : chaque 3^{ème} ven-

dre, l'architecte-conseiller du CAUE peut vous aider...
COMMENT RENCONTRER UN CONSEILLER DU CAUE ?
Vous n'avez pas encore le permis, ni déposé de demande de Permis de Construire. Votre projet se situe dans le département du Bas-Rhin.

Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles, que l'on fait chez soi et qui est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part

dredi du mois au premier étage de la Synagogue de Soultz.

Renseignements : Simone COIFFARD : Tél. : 03.88.93.10.02

PRENEZ RENDEZ-VOUS : en téléphonant au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Bas-Rhin au :

Tél. : 03 88 15 02 30 ou sur le site www.caue67.com dans la rubrique «service aux particuliers».

d'ADECA Alsace tous les 2 ans. La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 438 cancers et d'en éviter 2.216 depuis 2003 en Alsace (données de septembre 2010).

Dans la commune de SOULTZ-SOUS-FORETS, la 2^{ème} campagne a débuté en octobre 2010. Lors de la 1^{ère} campagne, 45,5 % des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics. Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. **Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre**

50 et 74 ans : Faites le test tous les deux ans !

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.

ADECA Alsace
122 rue de Logelbach
BP 30593
68008 Colmar CEDEX
Tél. : 03 89 12 70 13
ou 03 89 12 70 17
*** secret@adeca-alsace.fr**
site Internet : www.adeca-alsace.fr

mais vise à intensifier la prise de conscience sur l'importance des bons gestes du tri.

TROP D'ERREURS DE TRI sont constatées actuellement.

Si le bac contient globalement des déchets valorisables mais présente néanmoins quelques erreurs, une étiquette verte sera apposée sur le bac et une fiche technique sera glissée dans la boîte aux lettres correspondante afin d'informer le foyer des anomalies constatées.

Le bac sera néanmoins collecté. Dans les semaines suivantes ce bac sera à nouveau contrôlé et en cas de récurrence il y aura un refus de vidage matérialisé par un autre autocollant (voir ci-après).

Si le bac comprend trop de matériaux non conformes (ordures ménagères, films, jouets plastiques, verre, déchets verts, bois...) de l'ordre de 50 % de son volume, un autocollant avertira l'utilisateur et le rippeur que ce bac est non conforme et

qu'il ne sera pas collecté. Par la suite, une autre équipe d'ambassadeurs passera pour aider l'utilisateur dans son action de tri et en cas d'absence déposera une fiche technique justificative dans sa boîte aux lettres.

Les ambassadeurs continueront à vous aider dans l'adoption des bonnes pratiques de sélection des déchets recyclables. Cette campagne n'aura aucune incidence sur les bons trieurs mais devrait inciter les mauvais trieurs à plus de vigilance.

JANVIER

7 Cérémonie des vœux et accueil des nouveaux arrivants à La Saline.

Invitation à la cérémonie de présentation des vœux 2011

Vous êtes, toutes et tous, cordialement invités participer à la cérémonie de présentation des vœux de la municipalité pour 2011.

Elle se déroulera le vendredi 7 janvier, à partir de 20 heures, à La Saline. La manifestation sera également l'occasion de s'adresser plus spécifiquement aux nouveaux arrivants.

Le discours du Maire sera suivi de la remise des prix des concours locaux du fleurissement et des illuminations.

A l'issue de la cérémonie l'assistance sera invitée à partager la galette des rois.

8 Fête de la Maison de retraite à La Saline.

9 Concert de l'Epiphanie avec l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts, les Frauenchor Belle Amie et Männerchor d'Otigheim, et l'Ensemble Harzwuet de Surbourg à l'Eglise St Joseph d'Haguenau.

8-9 Tournoi de football jeunes (Poussins / Benjamins) organisé par le F.C.S.K. au gymnase du SIVU.

9 Concert de l'Ensemble Musical D'Rhinwaggès à La Saline.

11 Ciné Loisirs, « Le Royaume de Ga Hoole » à La Saline.

16 Théâtre Novecento : Pianiste Cie Les Copeaux de Mots.

16 Tournoi en salle seniors organisé par le F.C.S.K. à Kutzenhausen.

23 Congrès des pompiers : Assemblée Générale du secteur de Wissembourg à La Saline suivi d'un repas de midi pour les gens de Soultz-sous-Forêts plus manœuvres l'après midi.

23 Concert de bienfaisance pour les soins palliatifs (Haguenau) avec l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts et l'Ensemble d'Accordéons MELODIA à l'Eglise Catholique de Durrenbach.

23 Tournoi de belote organisé par le F.C.S.K. au Club House de Soultz-sous-Forêts.

25 Connaissance du monde, « Aux portes du Ténére » à La Saline.

27 Ciné Regards, « Le quatre volte » à La Saline.

29 Festival Décalages à La Saline, « Soleil blanc » par Dominique Starck (Danse Butoh).

30 Fête des personnes âgées à La Saline.

FÉVRIER

6 Cochonnailles organisées par le F.C.S.K. à Kutzenhausen. Les dimanches de La Saline, « Stefan Sirbu trio ».

10 Concert des « Don Kosaken de Wanja Hlibka » avec l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts à l'Eglise Protestante d'Haguenau.

11 Spectacle humoristique à La Saline « Triple Lutz » d'Alex LUTZ.

12 Soirée dansante et paëlla organisée par le Club de tennis à La Saline.

13 Tournoi de belote organisé par le Club de pétanque à La Saline.

Kesselfleisch - section Jeunes - organisé par le F.C.S.K.

15 Connaissance du monde, « Malte, Sicile, Sardaigne » à La Saline.

19 Cirque théâtre « Ivre d'équilibre » de Pascal Rousseau à La Saline.

20 Mission Voix Alsace - Oser Diriger à La Saline.

22 Ciné Loisirs : « Harry Potter et les reliques de la mort » à La Saline.

25 Carnaval organisé par le périscolaire La Saline.

26 Concert de Chanson Française « La sieste » par Pierre Meyer à La Saline.

MARS

5 Dîner dansant organisé par le Moto-Club et la Troupe Pêl-Mêl à La Saline.

Boulettes de viande, section jeune F.C.S.K., à midi au Club House de Soultz-sous-Forêts.

6 Les dimanches de La Saline, « Triophone ».

8 Conférence : Le milieu aquatique en Alsace à La Saline.

11 Ciné Regards, « Adieu Gary » à La Saline.

13 Concert : « D'Wyn Mugge » à La Saline.

19 Concert de l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts et des Messagers pour le Lions Club à l'Eglise Catholique de Niederbronn.

19 Tournoi Inter-associations de Hockey, organisé par le Judo Club à la salle des fêtes de Kutzenhausen.

20 Journée en faveur des personnes handicapées, organisée par l'Amicale Cyclotouriste de Soultz-sous-Forêts à la salle des fêtes de Schoenenbourg.

20 Chanter le printemps à Soultz-sous-Forêts.

22 Ciné Loisirs : « Les chimpanzés de l'espace 2 » à La Saline.

23 Maastub un Witz.

24 Serge Krieger et Jacky Heid à La Saline.

25 ImproGlio et S'Gaessele theater à La Saline.

26 Concert de Rock alsacien « Em Remes sini band » à La Saline.

AVRIL

3 Théâtre alsacien : « Deifels Bletz un champignonsup » organisé par la troupe théâtrale de la paroisse catholique de Soultz-sous-Forêts à La Saline.

6 Marché trimestriel - Rue des Barons de Fleckenstein.

7-9 Théâtre alsacien : « Deifels Bletz un champignonsup » organisé par la troupe théâtrale de la paroisse catholique de Soultz-sous-Forêts à La Saline.

10 Exposition : « Tout'Art ou les soultzois ont du talent » à La Saline. 4^{èmes} Courses Nature des Sept Fontaines à Memmelshoffen, organisées par Les Coureurs de la Saline.

12 Connaissance du monde, « Le Mexique » à La Saline.

13 Concert de l'école de Musique à La Saline.

14-16 Théâtre alsacien : « Deifels Bletz un champignonsup » organisé par la troupe théâtrale de la paroisse catholique de Soultz-sous-Forêts à La Saline.

19 Ciné Loisirs à La Saline.

30 Congrès des pompiers : Assemblée Générale de l'Union Départementale.

24 Concert de Printemps de l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts avec l'Ensemble Mandolinata de Haguenau à La Saline.

29 Spectacle humoristique « La Dure Lutte » avec Patricia Weller et Denis Germain à La Saline.

MAI

1 Maikür, avec la traditionnelle soupe de pois à l'arrivée, organisée par le Club Vosgien.

7 Concert de Musique métissée « Le Tango des gangsters » par ValiumValse à La Saline.

8 Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939/1945 au monument aux morts.

Fête du Sport et des Associations organisée par l'OMACSL au Bruehl.

- ciné, mardi soir
- expo
- belote, dimanche
- courses au marché
- sortie vélo

11 Conférence : « GPS et séismes » à La Saline.

15 Fête de la paroisse protestante.

17 Ciné Loisirs à La Saline.

20 Concert : « Les 7 péchés capitaux de Kurt Weill » par L'Arrach'Chœur à La Saline.

22 Critérium Régional de la ligue d'Alsace de Cyclotourisme à Soultz sous Forêts.

26 Ciné Regards, « La Chine est encore loin » à La Saline.

27 Concours de pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl.

28 Spectacle de l'association Cocktail Mélodie à La Saline.

29 Fête de la paroisse protestante de Hohwiller.

JUIN

4 Exposition de Généalogie organisée par l'AGAWÉ à La Saline.

5 Exposition de Généalogie organisée par l'AGAWÉ à La Saline.

11 21^{èmes} Courses Populaires organisées par l'OMACSL à La Saline et au Bruehl.

14 Ciné Loisirs à La Saline.

15 Marché trimestriel - Rue des Barons de Fleckenstein.

17 Remise des prix lecture par le Collège de l'Outre-Forêt.

18 Fête de l'école maternelle à La Saline.

Concert de l'école de musique à La Saline.

19 Fête de la moto.

21 Fête de la musique

22 Fête du collège de l'Outre-Forêt.

24 Fête de l'école élémentaire à La Saline.

Concours de pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl.

24-25 Fête de la section Danse de l'Association Danse-Gym à la salle des Fêtes de Seebach.

25-26 Carrefour des Arts 2011, « Hohwiller, village fleuri » présenté par l'association Arts et Peinture.

25 Fête du périscolaire à La Saline.

26 Fête de fin d'année du Judo Club à La Saline.

Fête de la paroisse catholique.

JUILLET

13 Festivités de la Fête Nationale du 14 Juillet au Bruehl.

22-24 90^{ème} Anniversaire du F.C.S.K. au Club House de Soultz-sous-Forêts.

29 Concours de pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl.

AOÛT

14 27^{ème} Grand Prix de Soultz-sous-Forêts, organisé par le Vélo Club Nord Alsace.

26 Concours de pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl.

27-28 Kirwe à la place du Général De Gaulle et à La Saline.

29 Kirwemonda organisé par le football Club (F.C.S.K.).

SEPTEMBRE

3 LOTO-BINGO organisé par la Croix-Rouge à La Saline.

11 29^{ème} Randonnée Cyclo de l'Outre-Forêt (vélo route et VTT), organisée par l'Amicale Cyclotouriste à La Saline.

9^{ème} Vide Grenier au Bruehl, organisé par le Tennis de table et l'Association de Défense de la Ligne Ferroviaire de Soultz-sous-Forêts.

14 Marché trimestriel - Rue des Barons de Fleckenstein.

17 Présentation de la saison culturelle à La Saline.

18 Kirwe à Hohwiller.

24-25 Exposition des commerçants de Soultz-sous-Forêts à La Saline.

27 Ciné Loisirs à La Saline.

29-30 Exposition d'Evelyne WIDMAIER à La Saline.

30 Concours de pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl.

OCTOBRE

1-6 Exposition d'Evelyne WIDMAIER à La Saline.

7 Spectacle « Les trois vieilles » à La Saline.

8-9 Exposition d'Evelyne WIDMAIER à La Saline.

22 Spectacle de chansons françaises et de danses par l'association Cocktail Mélodie.

23 Marche de clôture du district organisée par le Club-Vosgien.

25 Ciné Loisirs à La Saline.

29 12^{ème} LOTO organisé par le Tennis de table à La Saline

NOVEMBRE

4 « Rouge cabaret » à La Saline.

10 Défilé de la St Martin avec les enfants de l'école maternelle.

11 Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 au monument aux morts.

19 Téléthon des pompiers organisé par l'association « Ligne de Vie ».

22 Ciné Loisirs à La Saline.

25 « Othello » à La Saline.

DÉCEMBRE

5 Exposition avicole à la Maison des Associations de Soultz-sous-Forêts.

7 Marché trimestriel - Rue des Barons de Fleckenstein.

20 Ciné Loisirs à La Saline.

26-27 Tournoi de Football en salle organisé par le Handball Club de Soultz-sous-Forêts / Kutzenhausen au gymnase du SIVU.



Soultz-sous-Forêts



Naissances

Laura SOHM	18 novembre 2009	Charles BOSSERT	21 avril 2010
Jade LAZAB	21 novembre 2009	Elsa SCHAUER	13 mai 2010
Nathan HAZEMANN	22 novembre 2009	Perig LE MARECHAL	04 juin 2010
Beyhan et Reyhan SAKARYA	30 novembre 2009	Amira ARBIJ	06 juin 2010
Ashley JUNG	05 février 2010	Amélia VIOLI	14 juin 2010
Clément FAULLIMEL	05 février 2010	Evan DORFFER	14 juin 2010
Ornélia ERHARD	10 février 2010	Noa HELFRICH	22 juillet 2010
Tina FOEHRENBACH	13 février 2010	Louisa ALLENBACH	22 juillet 2010
Benjamin SCHIMPF - - HANNIG	27 février 2010	Eftalya EKSEN	30 juillet 2010
Mickaël SCHALLER	08 mars 2010	Yanis ROUSSEL	30 juillet 2010
Alyah HARAL	11 mars 2010	Maeva UNGERER	05 août 2010
Liou BRUDER	16 mars 2010	Léana VANOC - - PAUTLER	19 août 2010
Anaïs HEINRICH	26 mars 2010	Nolan BALDENSPERGER	24 septembre 2010
Kahina DEKHAKHNI	14 avril 2010	Manon BULOW	15 octobre 2010
Nelly RENARD	21 avril 2010	Solène BELENFANT	17 octobre 2010



Mariages

Jean-Emmanuel INGERT/Maryline GILBERTAS	19 décembre 2009	Nicolas SCHWARTZ/Marie-Dorothee VONAU	31 juillet 2010
Stève JACQUES/Audrey AUGUSTIN	09 janvier 2010	Xavier ESCHENBRENNER/Aurélien HEIBY	31 juillet 2010
Manuel LORTZ/Audrey GARDON	20 mai 2010	Daniel EHRHARDT/Petra QUASDORF	06 août 2010
Bernard LIEVRE/Clara CARRARO	21 mai 2010	Adrien KUNTZ/Evelyne SCHWEICKART	13 août 2010
Moktar LAZAB/Angélique KOCHER	10 juillet 2010	Alper TUFAN/Fatma SARI	18 septembre 2010
Aimé SCHMITT/Laetitia HECKEL	24 juillet 2010	Eric WANDER/Christelle OBERNESSER	06 novembre 2010



Décès

Marguerite ZWILLING-SCHWOERER	27 janvier 2010	Ingeburg ZANDER-HOLTZ	16 juillet 2010
Joséphine DITSCH-RUHF	05 février 2010	Juliette LEHMANN-FUNFROCK	27 juillet 2010
Erna MOTTL-CAILLIE	06 février 2010	Simone JACKY-BECKER	10 septembre 2010
Madeleine FRICKER-SCHIMPF	31 mars 2010	Paulette KLEIN-MEYER	19 septembre 2010
Berthe SCHEIB	07 avril 2010	Suzanne GREINER-MULLER	11 octobre 2010
Louise Georgette RUCH-MERCKLING	29 avril 2010	Anne PETER-ROECKEL	02 novembre 2010

Hohwiller



Naissances

Clara HAUSBERGER	29 novembre 2009	Laura GEBUS	13 avril 2010
Maud CORDARY	04 février 2010	Kilyan PHILIPPS	03 juin 2010
Thiméo VERBATEN	05 mars 2010	Matis MULLER	11 juillet 2010
Eryne RENCKERT	05 avril 2010	Noa DANNENBERGER	12 juillet 2010



Décès

Madeleine HOLLAENDER-MAY	19 juin 2010	Alice STURM-CULLMANN	18 août 2010
Chantal ROOS-HOLLAENDER	19 juillet 2010	Alice BADINA-MEYER	07 novembre 2010

Un contexte financier fortement perturbé !

La mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissements, élaboré par la municipalité dans le cadre du contrat de territoire, se déroule dans un contexte financier fortement perturbé par la suppression de la taxe professionnelle et le gel des dotations de l'Etat. A court terme, l'Etat a garanti le niveau de ressources pour 2010 et 2011. A moyen terme, nous savons que la contribution des ménages à la fiscalité locale sera prépondérante par rapport à celle des entreprises. La taille de la population va, de ce fait, devenir un levier de richesse incontournable. Reste à assurer la transition entre les deux, ce qui n'est pas forcément chose facile.

L'augmentation de la taxe d'habitation 2010 que vous avez constatée est en partie liée à cette situation. Cette augmentation n'est pas le fait de la commune. Notre taux d'imposition est resté identique, à 11,58%, par rapport à 2009. Et, à logement

identique, seule la revalorisation de la valeur locative a une incidence sur le montant de la part communale, soit +1,21%. Le prélèvement supplémentaire est donc quasi exclusivement dû au département qui a porté son taux d'imposition de 8,56 à 8,77% et supprimé l'abattement général à la base sur sa part. Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur cette décision, que le département assume d'ailleurs pleinement. Mais il est clair qu'elle n'est pas étrangère au grand chambardement fiscal en cours. En effet, à partir de 2011, toute la taxe d'habitation va être versée au bloc communal (commune et communauté de communes) pour pallier la disparition de la taxe professionnelle. La perte de recettes du département sera compensée par l'Etat sous forme de dotation. En supprimant, l'abattement général à la base, le département a donc augmenté ses recettes 2010 et, surtout, bonifié sa dotation pour les

années à venir. Reste à vérifier, pour 2011, quel sera finalement le montant payé par le contribuable et la somme reversée au bloc communal. Malgré ces turbulences, nous poursuivrons la voie tracée dans notre plan pluriannuel d'investissements. Mais nous sommes particulièrement vigilants sur l'évolution des recettes et nous n'hésiterons pas à adapter, si nécessaire, le rythme de réalisation des projets en conséquence.

Pleinement engagée au service du bien commun, l'équipe Energies Nouvelles vous souhaite, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2011.

Denise EHRHARD, Céline GEFFROY,
Lucienne HAAS, Eric HUBERT,
Pierre MAMMOSSER, Thomas RUBY, Marie
José SCHALLER, Christophe SCHIMPF, Jean
Michel STEPHAN, Dominique STOHR

Soultz-sous-Forêts : L'année 2011 va révolutionner notre ville !...

A en croire les déclarations du maire et de sa majorité, tout va changer en 2011. Il y aura des travaux partout ! Et quels travaux ! Des travaux d'Hercule ! Il y en aura partout et pour tout le monde. L'aménagement de la rue Fronacker n'aura été qu'une répétition générale avant le grand chambardement.

On va commencer par jeter les bases d'un nouveau centre de Soultz - oui, mais pas dans la rue principale ou juste à côté. Derrière la Saline ! Non, ce n'est pas une blague ! À cet endroit doit s'ouvrir une nouvelle galerie marchande « tant attendue » selon le maire. Et ce n'est pas tout : la place de la gare sera remaniée. La mairie et les deux immeubles situés de part et d'autres, seront réhabilités et transformés - enfin celui à gauche de l'Hôtel de Ville car celui à droite, près du carrefour, sera démolit et entièrement reconstruit... Le groupe scolaire sera complètement

revu et doté d'un périscolaire digne de ce nom. Enfin, les orgues de l'église protestante seront restaurées. Bref ! L'année 2011 sera l'année des gros chantiers !

Apprêtez-vous donc à connaître encore plus d'embouteillages, un nombre réduit de places de stationnement, des marches à pied difficiles... Selon le maire et sa majorité municipale, c'est le prix à payer pour intensifier les immeubles, pour augmenter la population. Le moins d'espaces verts possibles, le plus de béton possible, et on atteindra la barre des 5.000 habitants

d'ici... 2020 ! Non, l'objectif a été revu pour 2030 !... Espérons qu'on vous permettra encore d'avoir un petit jardin et un reste de potager... Soit ! Mais qui payera ? Toujours les mêmes ! Dans la conjoncture actuelle les finances communales sont encore saines mais que sera-t-il dans l'avenir ? Les coûts ne sont pas maîtrisés. On achète plus cher que l'estimation des domaines. L'argent se fait plus rare...

Nous souhaitons bon courage à toutes et à tous pour 2011 et néanmoins Joyeux Noël et Bonne Année ! En tout cas, nous resterons vigilants et continuerons à dénoncer les abus ainsi que les excès.

Alfred SCHMITT, Paul BOISSARIE,
Christian KLIPFEL Claude LINDNER,
Jean-Laurent VONAU, Christian WAGNER

Réflexions pour la Nouvelle Année : le passé (1871-1911) – le présent (2011) et le futur (2014) !

Chers amis, Le temps fugitif nous éloigne de 2010 et de ses turbulences sociales pour nous conduire en 2011 vers d'autres rivages... Je ne suis hélas ni voyant ni médium. Je ne saurais donc vous dire de quoi l'avenir est fait. Mais en regardant les choses de près, on constate que le futur est en très grande majorité dépendant de l'action des Hommes. Souvent le jeu du hasard se trouve déterminé par notre attitude, par notre volonté et par nos agissements. Nous avons la liberté d'agir ou de ne pas agir - d'aller dans une direction ou carrément de changer de cap. Beaucoup de choses ne dépendent donc que de nous. Espérons que nous saurons faire les bons choix en 2011.

Cette nouvelle année sera également celle du centenaire de la constitution de 1911, la seule que l'Alsace n'ait jamais reçue. Votée le 26 mai et publiée le 31, cette loi constitutionnelle apportait un peu plus d'autonomie à l'Alsace-Lorraine. Certes sur le fond rien n'était modifié, nous étions toujours, depuis 1871, une « terre d'Empire » mais on dépendait moins du

pouvoir impérial de Berlin. Le Bundesrat (chambre des états allemands) et le Reichstag (chambre des députés) avaient moins de prise sur nous. Désormais le pouvoir législatif ordinaire appartenait au Landtag siégeant à Strasbourg, composé d'une chambre haute et d'une chambre basse. La chambre haute comprenait des représentants des collectivités locales et des chambres de commerce ; la chambre basse se composait de 60 députés élus au suffrage universel direct. Certes l'Empereur d'Allemagne gardait ses prérogatives. Il promulguait les lois et pouvait intervenir directement par ordonnances administratives. D'autre part on n'avait pas reconnu une nationalité alsacienne-lorraine, ni un Etat particulier. Tous les Allemands résidant en Alsace-Lorraine disposaient du droit de vote à la chambre basse... On n'était donc pas un pays souverain mais simplement une région autonome dans l'Empire. Cependant cette liberté était un réel progrès. Le « Reichsland Elsass-Lothringen » était considéré comme un état confédéré, géré par un ministère sous le contrôle d'un « Statthalter » représentant l'empereur.

Tous ces mécanismes constitutionnels peuvent nous paraître compliqués mais ils avaient l'avantage d'opérer un équilibre entre le pouvoir central et le pouvoir local. A l'heure actuelle où se profile à l'horizon le débat sur les institutions d'un Conseil Territorial destiné à diriger l'Alsace entière, il me semblait indispensable de rappeler ces éléments. La commémoration de ce centenaire pourrait lancer par là-même ce vaste chantier de réflexion et, à bien des égards éclairés notre discussion.

Vous qui lirez des lignes, j'aimerais que ces considérations suscitent chez vous un renouveau d'intérêt pour la chose publique (Res Publica), qui devrait nous tirer de la morosité ambiante et nous interroger sur notre identité alsacienne. Puisse ces réflexions nous ouvrir le chemin des convictions et du Bonheur. Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes, de nous ressourcer et de repartir du bon pied pour l'année nouvelle.

Cordialement
Jean-Laurent VONAU
Conseiller Général

TRADI'SONS DE NOËL



Soultz-sous-Forêts



Du 26 novembre au 26 décembre 2010

1910 - NOËL DES MYSTERES

Région Alsace
Office du tourisme du
Soutzerland

Renseignements
Tél : 03 88 80 47 25

Ville de Soultz-Sous-Forêts
La Saline

Concerts de Noël

Ensemble vocal de SSF
Samedi 4 décembre 15h
Eglise Catholique

**Chanter Noël à
Soultz-sous-Forêts**
Dimanche 5 décembre 17h
La Saline

Ecole de musique de SSF
Dimanche 12 décembre 15h
Eglise Protestante

**Les «Coeurs d'or»
les «Unis-sons» et la
chanteuse Cynthia
Colombo-Jacky**

Dimanche 19 décembre
15h - Eglise Catholique

**«Wintersong for
Christmas» Ensemble
Convivencia**

Dimanche 26 décembre
17h - Eglise Protestante

Théâtre à la Saline

Le mystère du Bredel d'or

Samedi 4 décembre 20h
Samedi 11 décembre 20h
Dimanche 12 décembre 17h
Samedi 18 décembre 20h
Dimanche 19 décembre 17h

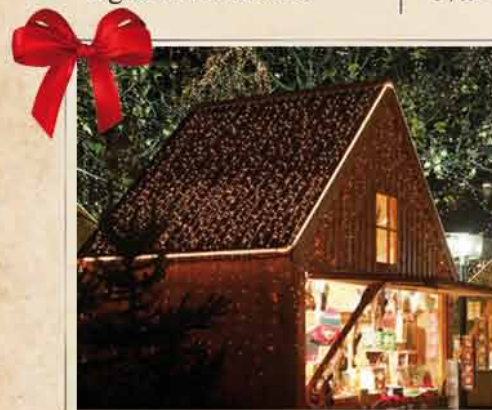
Texte :
Francis Baerst
Mise en scène:
Daniel Hoeltzel

Tarif : Adulte 4 €
Gratuit pour les enfants



Signatures d'auteurs à la Saline

Jean Laurent Vonau
Gilles Laffon
Fabienne Bassang
Yo Tuerlinx-Rouxel
et d'autres .



Marché de Noël, Exposition, Animations les 3 weekends de décembre

- Chalets de Noël
- Crèche vivante
- Exposition d'artistes à la Saline
Invitée d'honneur : Evelyne Widmaier
- Bougies et calendrier de l'Avent
- Animations pour adultes et enfants
- Promenades en calèches



Contes pour enfants à la Médiathèque - 15h

Samedi 4 décembre **"Mannala"**
par Emmanuelle Filippi

Samedi 11 décembre **"Le Noël de tout l'monde"**
par Clémentine Duguet

Samedi 18 décembre **"Contes du temps de Noël"**
par Christine Trautmann